

Allianz US High Yield - AT (H2-EUR) - EUR

Fonds pour des obligations d'entreprises à haut rendement des États-Unis

Allianz 
Global Investors

Objectif d'investissement

Le Fonds cible les obligations à haut rendement d'entreprises domiciliées aux États-Unis. Jusqu'à 20 % des actifs du Fonds peuvent être investis en titres libellés dans des devises autres que le dollar américain. L'objectif d'investissement consiste à accroître le capital sur le long terme.

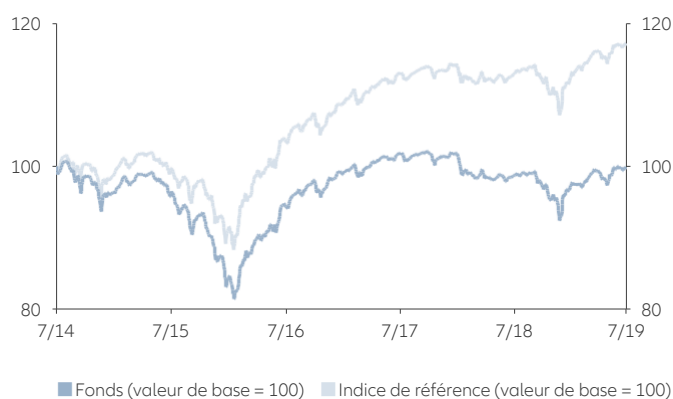


Gérant

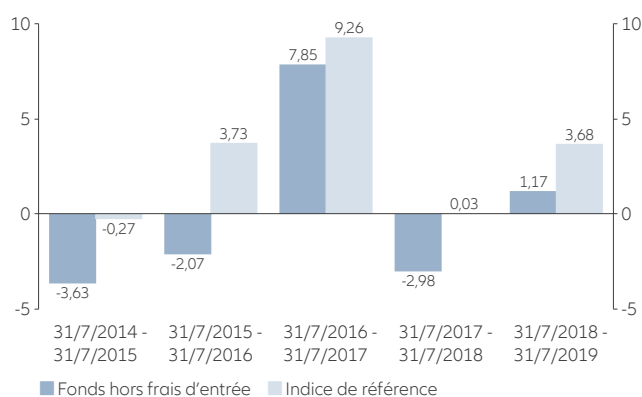
Doug Forsyth
(depuis 2/8/2010)

Performance

sur 5 ans ¹



Performance annuelle (%) ¹



Historique de performance (%) ¹

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2014	2015	2016	2017	2018
Fonds	7,45	0,23	0,45	2,91	1,17	5,86	1,91	-0,10	-0,02	13,53	1,83	-0,87	-8,94	12,40	2,94	-8,18
Indice de réf.	8,73	0,31	0,83	4,24	3,68	13,32	4,26	17,23	3,23	38,22	4,73	2,26	-5,13	15,58	5,43	-4,98

Le fonds en bref

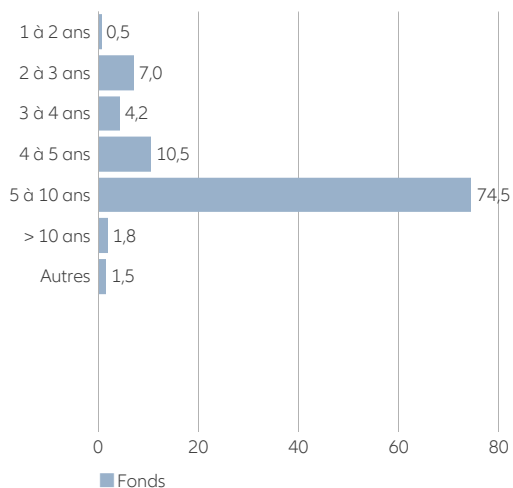
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU0795385821 / A1J Z6U
Indice de référence	ICE BOFAML US High Yield Master II Index USD (H0A0) hedged in EUR
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Gestionnaire de fonds	Allianz Global Investors U.S. LLC, San Diego
Banque dépositaire	State Street Bank Luxembourg S.C.A.
Date de lancement	31/7/2012
Actifs sous gestion	1 818,21 millions EUR
Actifs nets de la part	8,79 millions EUR
Clôture de l'exercice	30/9/
Capitalisation des revenus au 31/12/2017	1,444 EUR
Autorisation de commercialisation	AE, AT, BE, CH, CL, CZ, DE, DK, ES, FI, FR, GB, HK, IE, IT, LU, MO, NL, NO, PL, SE, SG, TW

Ratios risque / bénéfice

	3 ans	5 ans
Alpha (%)	-2,34	-3,25
Bêta	1,05	1,08
Coefficient de corrélation	0,98	0,97
Ratio d'information	-2,44	-2,22
Ratio de Sharpe ²	0,50	0,04
Ratio de Treynor	2,18	0,24
Tracking error (%)	0,96	1,47
Volatilité (%) ³	4,59	6,04

Structure du fonds ⁴

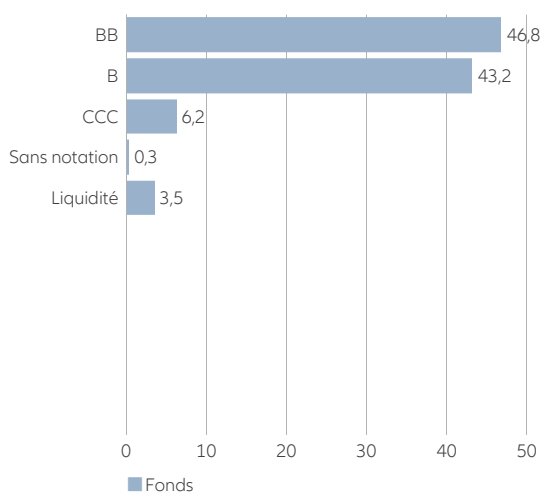
Maturité en %



10 principales lignes du fonds (%)

SPRINT COMMUNICATIONS FIX 11.500% 15.11.2021	1,80
ALLIANZ AMERICAN INCOME-W9	1,28
TRANSDIGM INC FIX 6.500% 15.05.2025	1,12
CONN'S INC FIX 7.250% 15.07.2022	1,07
AVANTOR INC 144A FIX 9.000% 01.10.2025	1,00
SIRIUS XM RADIO INC 144A FIX 5.000% 01.08.2027	0,97
CENTURYLINK INC Y FIX 7.500% 01.04.2024	0,97
CONSTELLIUM SE 144A FIX 6.625% 01.03.2025	0,94
TRANSOCEAN INC 144A FIX 7.500% 15.01.2026	0,91
H&E EQUIPMENT SERVICES FIX 5.625% 01.09.2025	0,89
Total	10,95

Répartition par notations – Haut rendement en % ⁵



Chiffres-clé du portefeuille

Maturité effective (%)	3,70
Maturité moyenne (année)	6,70
Rendement nominal moyen (%)	6,60
Rendement actuariel (%) ⁶	6,50

Structure des coûts

Frais d'entrée en % ⁷	actuellement 3,00 (max. 5,00)
Commission forfaitaire en % p.a. ⁷	1,39
TFE en % ⁸	1,43

Informations complémentaires relatives au fonds

Code Bloomberg	AUHYAHE LX
Code Reuters	ALLIANZGI01

Opportunités

- + Potentiel de rendement particulier des obligations d'entreprises à haut rendement
- + Opportunités de plus-values lorsque les marchés se replient
- + Gains de change possibles face à la devise de l'investisseur au sein de catégories d'actions non couvertes
- + Large diversification parmi de nombreux titres
- + Possibilité de rendements additionnels via l'analyse de titres individuels et la gestion active

Risques*

- Baisse des cours des obligations en cas d'augmentation des taux
- Les obligations d'entreprises à haut rendement comportent des risques de volatilité, de marchés illiquides et de perte en capital supérieurs à la moyenne. La valeur des parts du Fonds peut connaître une volatilité nettement accrue.
- Pertes de change possibles face à la devise de l'investisseur au sein de catégories d'actions non couvertes
- Participation limitée au potentiel des titres individuels
- Succès de l'analyse de titres individuels et de la gestion active non garanti

- *) La liquidité de certains des segments de marché sur lesquels ce fonds investit peut être limitée, voire sérieusement réduite, dans la mesure où de nombreux teneurs de marché ont sensiblement diminué leurs activités sur ces segments en raison de contraintes réglementaires. Il peut en découler des situations dans lesquelles les actifs du fonds peuvent uniquement être cédés avec une décote (en raison d'un élargissement de l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur) ou avec un certain retard.
- 1) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine.
 - 2) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
 - 3) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
 - 4) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
 - 5) Les notations obligataires ci-dessus sont attribuées par S&P et ne rendent pas compte de la solvabilité d'un émetteur. Les notations sont comprises entre AAA (meilleure note) et CCC (note la plus basse). La qualité de crédit des investissements en portefeuille ne témoigne pas de la stabilité ou de la sécurité du portefeuille lui-même.
 - 6) Le rendement comptable d'une obligation indique quelle plus-value par an est théoriquement possible au moment de l'achat ou cours actuel jusqu'à son échéance. Outre les revenus de coupon, il faut prendre en compte les éventuels bénéfices sur les cours / baisses de cours jusqu'au remboursement de l'obligation. Le rendement comptable d'un fonds correspond à la moyenne pondérée des rendements comptables de toutes les obligations détenues, à condition que ces obligations soient détenues jusqu'à l'échéance et que les produits des intérêts soient encore appliqués à des conditions inchangées. Le rendement comptable est à concevoir comme une caractéristique du portefeuille et ne reflète pas les recettes effectives du fonds. Les charges du fonds ne sont pas prises en compte. Le rendement comptable n'est donc pas un indicateur de développement futur d'un fonds d'investissement.
 - 7) Le partenaire de distribution peut se voir reverser jusqu'à la totalité des droits d'entrée éventuellement prélevés lors de la souscription de parts du fonds. Le montant effectivement reversé sera communiqué par le partenaire de distribution dans le cadre de la prestation de conseil en investissements. Ces dispositions s'appliquent également aux éventuels frais courants de distribution prélevés par la Société de gestion sur la commission forfaitaire et versés au partenaire de distribution. La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici.
 - 8) TER (ratio du coût total) : total des coûts (hors frais de transaction) mis à la charge du fonds pendant l'année écoulée.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions courtes) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. Allianz US High Yield est un compartiment de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans une devise différente de la devise de base peut être soumise à une volatilité accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment et pourrait être plus élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas

garanties. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables, mais elles n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. L'exhaustivité ou l'exhaustivité de ces données/informations ne sont pas garanties et toute responsabilité en cas de perte directe ou indirecte découlant de leur utilisation est déclinée, sauf en cas de négligence grave ou de faute professionnelle délictueuse. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email au www.allianzgi-regulatory.eu ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). Cette communication n'a pas été préparée sur la base des règles applicables prévues pour assurer l'impartialité des recommandations d'investissement ou de stratégies d'investissement et n'est donc pas soumise aux interdictions de traiter avant la publication desdites recommandations. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.